



LA CONCORDANCE DES TEMPS

FICHE 1 : NOTION, PROGRAMMATION ET CORPUS

Leçon prévue pour une classe de seconde.

Une mise en œuvre possible de cette leçon est présentée dans les fiches 2 et 3.
Cette première fiche donne des indications sur la concordance des temps et propose un corpus d'appui.

Références au programme

Étude de la langue : objets d'étude
(...)

Le verbe : valeurs temporelles, aspectuelles, modales ; concordance des temps (classe de seconde)

Jusqu'au cycle 4, le verbe fait l'objet d'une approche principalement morphologique et sémantique ; parvenus au lycée, les élèves doivent donc être capables d'identifier une forme verbale. On peut insister sur les phénomènes de concordance, sur le rôle des temps dans la structuration des récits ou dans la modalisation du propos.

Programmes de français en seconde générale et technologique et en première des voies générale et technologique définis par arrêté du 17-1-2019 publié au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019.

Absente du programme d'étude de la langue du cycle 4, la concordance des temps doit être abordée en seconde comme une notion nouvelle et demande à l'être dans une perspective de compréhension du fonctionnement de la langue. Une leçon sur la concordance des temps permet en outre de réactiver les notions de subordonnées relative, conjonctive, interrogative indirecte, puisque c'est dans ces subordonnées qu'elle s'applique. Il est proposé ici de distinguer, selon un ordre croissant de difficulté, qui est également un ordre chronologique :

- la concordance des temps à l'indicatif, présente dans le discours indirect, mais pas exclusivement, que les élèves doivent maîtriser autant en production orale et écrite qu'en lecture ;
- la concordance des temps au subjonctif, presque exclusivement employée aujourd'hui dans la langue soutenue et littéraire et qu'il est surtout important d'identifier et de comprendre dans des textes allant du XVI^e siècle au XXI^e siècle. Cette concordance des temps au subjonctif sera l'occasion de réactiver la formation du subjonctif imparfait, et du subjonctif plus-que-parfait, au programme du cycle 4.

Dans les pistes didactiques présentées ici, on propose de partir, non d'un exposé linguistique théorique (voir ci-dessous) de la notion de concordance des temps, mais de l'observation,

dans des textes littéraires pouvant être lus au cours de l'année de seconde, d'énoncés concernés par ce phénomène et de leur manipulation. En procédant ainsi, on évite d'utiliser d'entrée de jeu, donc trop tôt, des mots servant à décrire la langue, qui peuvent constituer pour certains élèves un obstacle à la compréhension de son fonctionnement.

Synthèse sur la concordance des temps

La concordance des temps est une règle syntaxique qui s'applique à la proposition subordonnée (relative, conjonctive, interrogative indirecte), quand un verbe principal est à un temps du passé : dans ce cas, la subordonnée subit mécaniquement des changements de temps pour prendre en compte le rapport chronologique qui la lie à la principale : rapport d'antériorité (« Il affirme qu'il est parti » devient « Il affirmait, il a affirmé, il avait affirmé qu'il était parti. »); « Je doute qu'il ait pu partir. » devient « Je doutais qu'il eût pu partir. »); rapport de simultanéité (« Il affirme qu'il part. » devient « Il affirmait, il a affirmé, il avait affirmé qu'il partait. »); rapport de postériorité (« Il dit qu'il partira. » devient « Il affirmait, il a affirmé, il avait affirmé qu'il partirait. »). Le conditionnel « partirait » a ici une valeur, non modale - il n'exprime aucune incertitude, par exemple -, mais temporelle de futur du passé¹.

La concordance des temps affecte les verbes :

- **des subordonnées conjonctives introduites par « que »**, qu'on trouve après des verbes signifiant « penser », « dire » (on est alors en présence du discours indirect), « savoir que », etc. ;
- **des subordonnées conjonctives circonstancielles** (« Il sait que, quand il arrivera, il recevra un accueil chaleureux » devient « Il savait que, quand il arriverait, il recevrait un accueil chaleureux. »);
- **des subordonnées relatives**
 - **à l'indicatif** (« Il prend ses gants dans le tiroir où il les a rangés. », devient dans un récit au passé : « Il prit ses gants dans le tiroir où il les avait rangés »);
 - **au subjunctif** ([Je demande des tartines de beurre et du jambon qui soit à moitié froid] devient : « Au Cabaret-Vert : je demandai des tartines De beurre et du jambon qui fût à moitié froid » Rimbaud, « Au Cabaret vert, cinq heures du soir »)
- **des subordonnées interrogatives indirectes** (« Je ne sais pas [s'il me reconnaîtra.] » devient « Je ne savais pas [s'il me reconnaîtrait.] »; « Sa Majesté Lionne veut connaître [de quelles nations le ciel l'a fait maître]. » devient « Sa Majesté Lionne voulut connaître [de quelles nations le ciel l'avait fait maître.] », La Fontaine, « la Cour du lion. » ;
- **des indépendantes, des principales et des subordonnées de discours indirect libre.**

Dans les **subordonnées à l'indicatif**, les rapports de temps (antériorité, simultanéité, postériorité) entre principale et subordonnée sont marqués par des **temps distincts** :

« Je sais qu'il ment (simultanéité), qu'il a menti/mentait (antériorité), qu'il mentira (postériorité) » deviennent mécaniquement par concordance des temps « Je savais/ Je sus/J'avais su qu'il mentait (simultanéité), avait menti (antériorité), mentirait (postériorité). »

Dans les **subordonnées au subjunctif**, il en va autrement; la simultanéité comme la postériorité sont traduites par le **même temps** :

« Je doute qu'il mente (simultanéité (maintenant) et postériorité (demain), qu'il ait menti (antériorité). » deviennent mécaniquement par concordance des temps : « Je doutais qu'il mentît (simultanéité et postériorité), qu'il eût menti (antériorité). »

Retrouvez éducol sur



1. Voir la fiche consacrée au conditionnel : <https://eduscol.education.fr/cid144098/francais-bac-2021.html>

Corpus de textes

L'extrait de l'acte II, scène 5 de *L'École des Femmes* peut constituer une entrée dans la notion de concordance des temps. Sa caractéristique est qu'il présente deux types de concordance, l'un, à l'indicatif, qu'il est important de maîtriser en production orale et écrite et en lecture, l'autre, au subjonctif, employé aujourd'hui dans la langue soutenue et littéraire et qu'il convient surtout que l'élève sache comprendre dans des textes allant du XVI^e siècle au XXI^e siècle.

Le travail se poursuit en prenant appui sur trois fables de La Fontaine qui présentent, elles aussi, des exemples de concordance des temps, à l'indicatif seulement (« Les Obsèques de la Lionne »), à l'indicatif et au subjonctif (« Le Rat et l'Éléphant » et « La Cour du Lion »), cette dernière fable permettant en outre d'étudier la concordance des temps dans le discours indirect libre.

La leçon² peut se dérouler sur deux séances distantes d'une à deux semaines, ce qui laisse le temps de proposer à la maison des exercices d'appropriation ou de prévoir dans l'intervalle, en début ou en fin de séances des moments grammaticaux permettant de revenir brièvement, dans l'analyse d'une phrase, sur le phénomène de la concordance des temps.

Extrait de l'acte II, scène 5 de *L'École des Femmes* (vers 466 - vers 500)

ARNOLPHE, *ayant un peu rêvé.*

Le monde, chère Agnès, est une étrange chose.

Voyez la médisance, et comme chacun cause.

Quelques voisins m'ont dit qu'un jeune homme inconnu

Était en mon absence à la maison **venu** ;

Que vous **aviez souffert** sa vue et ses harangues.

Mais je n'ai point pris foi sur ces méchantes langues ;

Et j'ai voulu gager que c'**était** faussement³...

AGNÈS

Mon Dieu, ne gagez pas, vous perdriez vraiment.

ARNOLPHE

Quoi ! c'est la vérité qu'un homme...

AGNÈS

Chose sûre.

Il n'a presque bougé de chez nous, je vous jure.

ARNOLPHE, à part.

Cet aveu qu'elle fait avec sincérité,

Me marque pour le moins son ingénuité.

Mais il me semble, Agnès, si ma mémoire est bonne,

Que j'avais défendu que vous vissiez personne.

AGNÈS

Et vous en auriez fait, sans doute, autant que moi.

ARNOLPHE

Peut-être : mais enfin, contez-moi cette histoire.

AGNÈS

Elle est fort étonnante et difficile à croire.

J'étais sur le balcon à travailler au frais :

Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès

Un jeune homme bien fait qui, rencontrant ma vue,

D'une humble révérence aussitôt me salue.

Moi, pour ne point manquer à la civilité,

Je fis la révérence aussi de mon côté.

Soudain, il me refait une autre révérence.

Moi, j'en refais de même une autre en diligence ;

Et lui d'une troisième aussitôt repartant,

D'une troisième aussi j'y repars à l'instant.

Il passe, vient, repasse, et toujours de plus belle

Me fait à chaque fois révérence nouvelle.

Et moi, qui tous ces tours fixement regardais,

Nouvelle révérence aussi je lui rendais.

Tant que, si sur ce point la nuit ne fût venue,

Toujours comme cela je me serais tenue.

Ne voulant point céder, et recevoir l'ennui

Qu'il me pût estimer moins civile que lui.

Les obsèques de la lionne, *Fables*, Jean de La Fontaine

La femme du Lion mourut :

Aussitôt chacun accourut

Pour s'acquitter envers le Prince

De certains compliments de consolation,

Qui sont surcroît d'affliction.

Il fit avertir sa Province

Que les obsèques se feraient

Un tel jour, en tel lieu ; ses Prévôts y seraient

Pour régler la cérémonie,

Et pour placer la compagnie.

Retrouvez éduscol sur



Jugez si chacun s’y trouva.
Le Prince aux cris s’abandonna,
Et tout son antre en résonna.
Les Lions n’ont point d’autre temple.
On entendit à son exemple
Rugir en leurs patois Messieurs les Courtisans.
Je définis la cour un pays où les gens
Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents,
Sont ce qu’il plaît au Prince, ou s’ils ne peuvent l’être,
Tâchent au moins de le paraître,
Peuple caméléon, peuple singe du maître ;
On dirait qu’un esprit anime mille corps ;
C’est bien là que les gens sont de simples ressorts.
Pour revenir à notre affaire
Le Cerf ne pleura point, comment eût-il pu faire ?
Cette mort le vengeait ; la Reine avait jadis
Étranglé sa femme et son fils.
Bref il ne pleura point. Un flatteur l’alla dire,
Et soutint qu’il l’avait vu rire.
La colère du Roi, comme dit Salomon,
Est terrible, et surtout celle du Roi Lion :
Mais ce Cerf n’avait pas accoutumé de lire.
Le Monarque lui dit : Chétif hôte des bois
Tu ris, tu ne suis pas ces gémissantes voix.
Nous n’appliquerons point sur tes membres profanes
Nos sacrés ongles ; venez Loups,
Vengez la Reine, immolez tous
Ce traître à ses augustes mânes.
Le Cerf reprit alors : Sire, le temps de pleurs
Est passé ; la douleur est ici superflue.
Votre digne moitié couchée entre des fleurs,
Tout près d’ici m’est apparue ;
Et je l’ai d’abord reconnue.
Ami, m’a-t-elle dit, garde que ce convoi,
Quand je vais chez les Dieux, ne t’oblige à des larmes.

Retrouvez éduscol sur



Aux Champs Élyséens j'ai goûté mille charmes,
Conversant avec ceux qui sont saints comme moi.
Laisse agir quelque temps le désespoir du Roi.
J'y prends plaisir. A peine on eut oui la chose,
Qu'on se mit à crier Miracle, apothéose !
Le Cerf eut un présent, bien loin d'être puni.
Amusez les Rois par des songes,
Flattez-les, payez-les d'agréables mensonges,
Quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont l'appât, vous serez leur ami.

La Cour du lion

Sa Majesté Lionne un jour voulut connaître
De quelles nations le ciel l'avait fait maître.
Il manda donc par Députés
Ses Vassaux de toute nature,
Envoyant de tous les côtés
Une circulaire,
Avec son sceau. L'écrit portait
Qu'un mois durant le Roi tiendrait
Cour plénière, dont l'ouverture
Devait être un fort grand festin,
Suivi des tours de Fagotin.
Par ce trait de magnificence
Le Prince à ses sujets étalait sa puissance.
En son Louvre il les invita.
Quel Louvre ! un vrai charnier, dont l'odeur se porta
D'abord au nez des gens. L'Ours boucha sa narine :
Il se fût bien passé de faire cette mine,
Sa grimace déplut. Le Monarque irrité
L'envoya chez Pluton faire le dégoûté.
Le Singe approuva fort cette sévérité,
Et flatteur excessif, il loua la colère
Et la griffe du Prince, et l'Antre, et cette odeur :
Il n'était ambre, il n'était fleur,

Retrouvez éduscol sur



Qui ne fût ail au prix. Sa sottie flatterie
Eut un mauvais succès, et fut encor punie.
Ce Monseigneur du Lion-là
Fut parent de Caligula.
Le Renard étant proche : Or cà, lui dit le sire,
Que sens-tu ? dis-le moi : parle sans déguiser.
L'autre aussitôt de s'excuser,
Alléguant un grand rhume : il ne pouvait que dire
Sans odorat ; bref, il s'en tire.
Ceci vous sert d'enseignement :
Ne soyez à la Cour, si vous voulez y plaire,
Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère ;
Et tâchez quelquefois de répondre en Normand.

Le rat et l'éléphant

Se croire un personnage est fort commun en France.
On y fait l'homme d'importance,
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois :
C'est proprement le mal français.
La sottie vanité nous est particulière.
Les Espagnols sont vains, mais d'une autre manière.
Leur orgueil me semble en un mot
Beaucoup plus fou, mais pas si sot.
Donnons quelque image du nôtre,
Qui sans doute en vaut bien un autre.
Un Rat des plus petits voyait un Éléphant
Des plus gros, et raillait le marcher un peu lent
De la bête de haut parage,
Qui marchait à gros équipage.
Sur l'animal à triple étage
Une Sultane de renom,
Son Chien, son Chat, et sa Guenon,
Son Perroquet, sa vieille, et toute sa maison,
S'en allait en pèlerinage.
Le Rat s'étonnait que les gens
Fussent touchés de voir cette pesante masse :

Retrouvez éduscol sur



Comme si d'occuper ou plus ou moins de place
Nous rendait, disait-il, plus ou moins importants.
Mais qu'admirez-vous tant en lui vous autres hommes ?
Serait-ce ce grand corps, qui fait peur aux enfants ?
Nous ne nous prisons pas, tout petits que nous sommes,
D'un grain moins que les Eléphants.
Il en aurait dit davantage ;
Mais le Chat sortant de sa cage
Lui fit voir en moins d'un instant
Qu'un Rat n'est pas un Eléphant.

Retrouvez éduscol sur

